

GENRES PLURIELS

ASBL



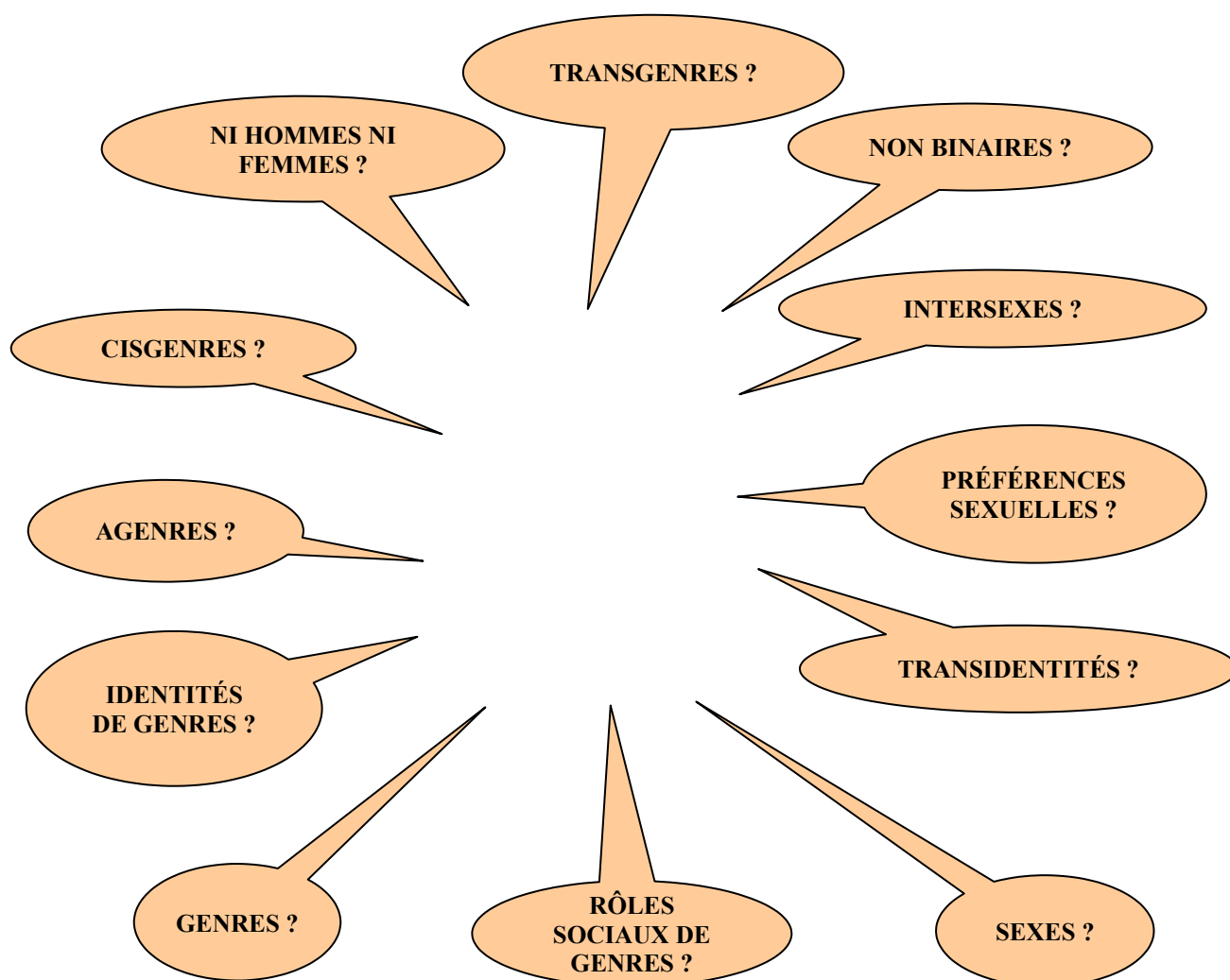
RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019

Table des matières

PRÉSENTATION DE GENRES PLURIELS		2
1.	Renseignements concernant l'association	3
2.	Nos objectifs	4
3.	Nos revendications	5
4.	Nos principes	8
5.	Nos moyens	8
6.	Nos partenaires	11
COMPTE-RENDU DES PROJETS ET ACTIVITÉS 2019		14
1.	Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »	15
2.	Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques »	18
3.	Festival « Tous les genres sont dans la culture »	21
4.	Projet « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »	23
5.	Pôle Jeunesse/Éducation	27
6.	Ateliers et évènements	29
SUPPORTS D'INFORMATION		30
COMMUNICATION		32
1.	Comptes de messagerie	33
2.	Site Web	33
3.	Facebook	34
4.	Genres Pluriels dans les médias	34
FINANCES		35
AVEC LE SOUTIEN DE...		38

Présentation de Genres Pluriels



1. Renseignements concernant l'association

NOM	Genres Pluriels
FORME JURIDIQUE	ASBL
N° ENTREPRISE	0892.826.107
RÉFÉRENCE PUBLICATION MONITEUR BELGE	10120265 (date : 16/10/2007)
ADRESSE SIÈGE SOCIAL	Rue de Locht, 108 – 1030 Bruxelles
ADRESSE SIÈGE ACTIVITÉS	Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles
TÉLÉPHONE (général)	+32 (0)487/63 23 43
TÉLÉPHONE (administration)	+32 (0)485/51 96 62
MAIL	contact@genrespluriels.be
WEB	www.genrespluriels.be
FACEBOOK	www.facebook.com/genres.pluriels
TWITTER	www.facebook.com/groups/247381455295263/ @GenresPluriels
COMPTE BANCAIRE	Banque Triodos SA Rue Haute, 139/3 – 1000 Bruxelles IBAN : BE94 5230 8026 1414 BIC : TRIOBEBB
COMPTABLE	Deg & Partners Consulting SCRL Rue Waelhem, 68 – 1030 Bruxelles

Composition de l'association : à la date du 31 décembre 2019, Genres Pluriels comprend **73 membres au total en ordre de cotisation.**

Membres fondatrices/teurs : Londé NGOSSO, Max NISOL, Tanguy PINXTEREN

Conseil d'administration 2019 : Sarah DIEU, Londé NGOSSO, Max NISOL, Joshua PRIJOT, Aurel WERLER

Le Conseil d'administration se réunit tous les deuxièmes vendredis du mois, de 18h30 à 21h00 à la RainbowHouse de Bruxelles.

L'Assemblée générale est composée des membres effectif·ve·s et membres fondatrices/teurs.

Les statuts de l'association peuvent être téléchargés sur notre site Internet, rubrique « Présentation ». Référence de la publication des statuts au Moniteur belge : 10120265.

2. Nos objectifs

2.1 Soutien des personnes transgenres et intersexes

Le constat ayant conduit à la fondation de l'association en 2007 était le suivant : l'absence de structure de soutien des personnes transgenres et intersexes à Bruxelles et en Belgique francophone. La création d'une telle structure revêtait une importance vitale pour de nombreuses personnes en demande.

L'objectif premier de Genres Pluriels est d'offrir aux personnes transgenres et intersexes un soutien adapté, diversifié et de qualité, dans un climat de respect et d'écoute. Parmi les moyens mis en œuvre figurent des accueils individuels, des permanences mensuelles, des groupes de parole, divers ateliers.

Les personnes transgenres et intersexes peuvent s'adresser à l'association pour recevoir des informations, un soutien psycho-social, une aide par rapport à différentes démarches.

2.2 Visibilisation, sensibilisation, information, formation

Nous constatons que le public est largement sous-informé ou méinformé de l'existence et des réalités des personnes transgenres et intersexes. Cette ignorance est à l'origine de préjugés, de stigmatisations et de discriminations. Elle peut conduire à des actes de haine.

L'accueil des personnes transgenres et intersexes par les professionnel-le-s est mauvais ou pour le moins très inadapté dans tous les domaines de la vie sociale, se traduisant par des discriminations intolérables dans les administrations, l'emploi, l'enseignement, l'accès aux soins de santé, au logement,...

Aussi, nous estimons qu'il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés.

2.3 Dépathologisation des transidentités et des intersexuations

- Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales (« DSM » de l'American Psychiatric Association et « CIM » de l'Organisation Mondiale de la Santé) est fondamental, et a été effectué par l'OMS en 2019.
- De même, la dépathologisation des variations des caractéristiques sexuelles au sein des lignes directrices, des protocoles et des classifications médicales telles que la « CIM » de l'OMS, sera le point de départ de l'accès aux droits fondamentaux des personnes intersexes.

2.4 Accès aux soins de santé respectueux et non-discriminants

De façon générale, l'accès à tous les soins de santé, généraux et spécifiques, doit être amélioré. L'accueil des personnes transgenres et intersexes par le corps (para-)médical est mauvais ou pour le moins très inadapté, allant parfois jusqu'au refus de soins. Les professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux doivent être formé-e-s afin de pouvoir accueillir et prendre en charge adéquatement les personnes transgenres et intersexes, dans le respect de leur identité, de leur vie privée, de leur point de confort et du droit du patient.

2.5 Amélioration du cadre législatif (respect des droits humains, autodétermination)

Nos actions visent à mettre en application la nouvelle loi de 2017 relative au changement d'état civil pour les personnes transgenres, et à améliorer le cadre législatif dans les domaines des intersexuations, des remboursements des soins de santé, de l'encadrement des pratiques médicales et pour le retrait total de l'injonction à la psychiatrisation des jeunes trans*.

2.6 Changer les mentalités

Les résistances persistent dans les mentalités. La transphobie et l'intersexophobie trouvent leurs origines dans notre éducation, dans notre culture, dans nos racines religieuses et nos superstitions, dans la répartition binaire des rôles entre hommes et femmes. Ce binarisme se manifeste non seulement dans les représentations individuelles, le discours, le langage et les stéréotypes qu'il véhicule, mais aussi dans les actes et les intentions des institutions. Il est source de discriminations, d'exclusion, voire de violence. Il pousse de nombreuses personnes transgenres et intersexes à dissimuler leur identité et à vivre dans le déni et l'isolement.

Combattre les discriminations n'est pas simplement une question de législation, mais relève aussi d'une volonté politique de faire évoluer les mentalités, d'instaurer une société progressiste et ouverte à la diversité des identités humaines et culturelles, en partenariat avec les associations et autres organisations non gouvernementales.

3. Nos revendications

Les objectifs et les actions de Genres Pluriels s'appuient sur le cadre de revendications suivant :

- La fin des mutilations et traitements non consentis sur les personnes intersexes
- La dé-psychiatriation/dé-pathologisation des transidentités et des intersexuations
- L'amélioration de l'accès aux soins de santé
- L'utilisation de terminologies respectueuses
- La poursuite de l'amélioration du cadre législatif (dont Loi de 2017)
- Une véritable politique institutionnelle de sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes

Nous nous référons principalement aux textes fondateurs (belges, européens et internationaux) suivants :

- Constitution belge (articles 10, 11, 22, 22bis)
- Loi belge du 22 août 2002 relative aux droits du patient
- Loi anti-discrimination du 10 mai 2007
- Code pénal belge (articles 398, 400, 405bis, 405quater, 409)
- Rapport *« Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard »* de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, dont certains des termes utilisés dans cette étude
- Résolution 2018/2878 du parlement européen sur les droits des personnes intersexuées
- Convention Européenne des Droits de l'Homme (principe d'égalité, non discrimination) (articles 3, 4, 14, 8)
- Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne (articles 3, 20, 21)
- Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (articles 3, 12, 24)
- Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (articles 5, 6, 10)
- Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul – articles 38, 39)
- Principes de Jogjakarta
- Recommandations du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport *« Droits de l'homme et personnes intersexes »*
- Recommandations du précédent Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe dans son rapport *« Droits de l'homme et identité de genre »*
- Déclaration d'Helsinki¹, code d'éthique médicale²
- Rapport du CRC de l'ONU sur la Belgique³

En Belgique, il apparaît que les personnes transgenres/de genres fluides désignées comme « transsexuelles » dans le jargon psychiatrique et juridique, se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie.

En effet, le milieu médical – et celui de la psychiatrie en particulier – interprète généralement tout écart par rapport au modèle genré normatif homme/femme, fondé sur la représentation binaire de la sexualité procréative humaine, comme une menace pour l'ordre social.

Aussi remarquons-nous que les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur identité de genre, et qui sollicitent un suivi auprès des soi-disant « équipes de genre », se voient rapidement enrôlées dans des processus de normalisation visant à leur assigner un genre bien défini, homme ou femme uniquement, et stéréotypique. Cette situation oblige certaines personnes à simuler le genre attendu, parfois au prix de la négation de leur identité trans*.

1 Cfr. <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains>

2 Cfr. OMS "Stratégie mondiale visant à empêcher le personnel de santé de pratiquer des mutilations sexuelles féminines" https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/70467/WHO_RHR_10.9_fre.pdf;jsessionid=5F5CD83AF1713066916C2AF5C2118847?sequence=1

3 Cfr. <https://www.genrespluriels.be/Reprimande-des-Nations-Unies-contre-Belgique-IGM>

La représentation médiatique des personnes transgenres et intersexes demeure quant à elle imprégnée de stéréotypes et de clichés. Même si elle se veut plus bienveillante que par le passé, son approche quasi systématiquement sensationnaliste, qui ne reflète pas la diversité des personnes et des parcours de vie, contribue à entretenir les préjugés.

Les transidentités sont par ailleurs sous-représentées dans les politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations. Or il est avéré que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès aux services publics, aux différentes administrations, aux soins de santé de base ; non respect de la vie privée et incessantes tracasseries dans les commerces, les banques, les hôpitaux, les mutuelles, les transports en commun, etc., à cause de leurs papiers d'identité et autres documents officiels non adaptés à leur situation de transition ; refus de leur prénom social ; utilisation d'une civilité inopportune ; obligation de mentionner le « sexe » sur des formulaires, etc.

Comme on le constate, les préjugés et discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres se traduisent par des difficultés considérables dans des domaines fondamentaux tels que l'accès à la santé, au travail, à l'éducation, au logement, aux services administratifs.

Les personnes transgenres sont en conséquence particulièrement exposées à la précarité, comme l'ont montré notamment les résultats de l'étude « *Être transgenre en Belgique* » (2009), conduite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), et reconduite en 2018 (rapport « *Être une personne transgenre en Belgique – Dix ans plus tard* »). La précarisation est évidemment exacerbée dans le cas des migrant-e-s ou demandeurs/euses d'asile trans*. L'exclusion et l'isolement sont ainsi le lot de bien des personnes transgenres.

Par ailleurs, il est aujourd'hui urgent d'établir un cadre juridique de protection des droits fondamentaux des personnes intersexes en adaptant la législation afin que la Belgique se conforme à ses obligations internationales.

Les enfants intersexes sont soumis en Belgique à des procédures médicales de normalisations alors qu'ils sont en bonne santé. Ces traitements chirurgicaux comme des mutilations génitales, et/ou hormonaux, ne sont la plupart du temps pas justifiés par des impératifs médicaux. Ces traitements sont exercés sans consentement autonome et constituent dès lors une atteinte à l'intégrité physique, l'autonomie et l'auto-détermination des enfants intersexes.

Les personnes intersexes subissent au quotidien des discriminations fondées sur leurs caractéristiques sexuelles, notamment, mais pas exclusivement, dans les domaines suivants : accès aux biens et aux services, relations de travail, protection sociale, accès à la justice, sport, asile et migration. Comme l'a rappelé le Parlement européen, il incombe aux États membres d'assurer une protection complète contre les discriminations.

Les personnes intersexes, leurs parents, leurs proches, les professionnel-le-s de la santé et la population dans son ensemble ne disposent pas d'informations suffisantes sur la situation des personnes intersexes et, plus particulièrement, sur la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, les effets secondaires et les risques inhérents aux procédures médicales de normalisation.

C'est pourquoi nous demandons :

Qu'au terme de *transsexuel-le*, soit préféré celui de *personne transgenre*, *personne non-binaire* ou *personne au genre fluide*.

Les termes *transsexualité*, *transsexualisme*, *transsexuel-le-s*, sont à proscrire. Il s'agit de dénominations idéologiques, pathologiques et discriminantes qui ne se réfèrent pas à des identités de genres et représentent une terminologie trompeuse. Le terme de *transsexualité* est hérité des discours psychiatriques et médicaux de la fin du 19^e siècle, époque qui ignorait les distinctions entre les notions de sexes, d'expressions de genres et de rôles sociaux de genres.

Ces terminologies périmées, reflet de la domination psychiatrique exercée sur un groupe humain donné, ne font que renforcer les préjugés et les discriminations à l'égard des personnes transidentitaires.

L'appellation *transgenre* créée par le mouvement trans* est un terme coupole, inclusif et respectueux, qui a l'avantage de ne pas induire de confusion entre genre et sexe ou genre et sexualité, et de ne pas occasionner de stigmatisation.

Le retrait des transidentités de la liste des maladies mentales « DSM » de l'American Psychiatric Association.

La fluidité des genres doit être validée comme configuration psychique viable, non pathologique, et ne faire l'objet d'aucune thérapie systématique de réorientation vers un genre normé.

Les personnes transgenres qui sollicitent un soutien psychologique doivent être reconnues comme des personnes à part entière, et non comme des êtres immatures à reformater. Rappelons que les psychiatres sont là pour apaiser les souffrances de l'âme et non pour incarner les détenteurs de l'ordre symbolique.

Le respect de l'intégrité physique et mentale des personnes transgenres doit être replacé au centre de toute intervention psychiatrique, en dehors des enjeux théoriques, lesquels s'avèrent hautement spéculatifs par nature, et conduisent souvent à des aveuglements d'ordre idéologique.

Nous dénonçons l'hypocrisie d'un système où les personnes transgenres sont contraintes de falsifier leur vérité profonde en se conformant aux attentes des psychiatres pour se voir accorder l'autorisation de changer de genre et l'accès à leurs soins de santé transspécifiques.

De la même façon que l'OMS l'a fait en 2019 pour sa CIM-11, nous invitons l'APA à retirer les transidentités de la liste des maladies mentales dans le DSM.

La disparition des « protocoles officiels » et autres « standards de soins » exigés non plus par la loi belge sur le changement d'état civil, mais encore par les praticien-ne-s eux/elles mêmes, et leur remplacement par un suivi de santé libre, pour celles et ceux qui le désirent, dans un climat de respect et d'écoute.

L'accès aux traitements hormonaux et aux chirurgies doit être facilité. Les personnes qui, éprouvant un questionnement par rapport au genre qui leur a été assigné à la naissance, souhaitent, par la voie des traitements hormonaux et/ou de la chirurgie, modifier leur apparence, ne devraient pas avoir à se justifier outre mesure, dès lors qu'elles ont pris connaissance des conséquences de leurs choix par des conseils éclairés de la part de professionnel-le-s compétent-e-s.

Les traitements hormonaux et la chirurgie ne doivent pas dépendre de protocoles médicaux et thérapeutiques standardisés, normatifs, interminables et humiliants, lesquels dépassent souvent de loin la demande d'aide initiale.

Les personnes transgenres doivent par ailleurs avoir accès à la procréation médicalement assistée, et le droit de pouvoir cryopréserver le sperme et les ovules.

Un système de remboursement équitable et cohérent des soins de santé transspécifiques doit être instauré. Enfin, le changement de « sexe enregistré » ne doit plus être un frein au remboursement de soins de santé genrés comme c'est le cas actuellement.

La poursuite de l'amélioration du cadre législatif belge (loi de 2017)

Au-delà des actuels changements de « sexe enregistré » et de prénom libres, gratuits et basés sur l'autodéclaration de la personne majeure, nous demandons la poursuite des améliorations législatives suivantes :

- Interdire les mutilations génitales imposées aux personnes intersexes.
- Prévoir le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations telles que les traitements hormonaux, les chirurgies et le soutien psychologique.
- Permettre le remboursement, par le régime public de sécurité sociale, de prestations de soins médicaux genrés (exemples : gynécologiques/urologiques, de la poitrine/du torse), quel que soit le genre (« sexe enregistré ») administratif.
- Encadrer les pratiques médicales. Toute requête, de la part d'un-e médecin, d'une attestation de psychiatre pour l'accès à des traitements hormonaux et/ou des chirurgies, doit être interdite par le législateur, et des sanctions à l'égard des contrevenant-e-s doivent être prévues.
- Cesser la psychiatrie des mineur-e-s trans*.

Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et aux intersexuations, ainsi que la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations, en s'appuyant sur l'expertise des associations de terrain.

Afin de lutter contre les discriminations et les violences transphobes et intersexophobes, il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnel-le-s de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés, notamment par le biais des programmes scolaires.

Mettre fin aux pratiques mutilantes et normalisatrices à l'encontre des personnes intersexes, telles que les chirurgies génitales, les traitements psychiatriques et autres procédés médicaux, et ce par le biais de la législation et de toute autre manière. Interdire toute intervention normalisatrice et tout procédé médical non vital sur les enfants intersexes tant qu'ils ne sont pas en âge de donner leur consentement éclairé.

Les personnes intersexes ont droit à la liberté de disposer de leur corps et de leur destinée, quel que soit le diagnostic posé sur elles par la profession médicale. Elles doivent pouvoir prendre leurs propres décisions par rapport à leur intégrité corporelle, leur autonomie physique et leur autodétermination.

Nous nous opposons fermement aux interventions normalisatrices sur les enfants intersexes, a fortiori lorsqu'elles passent par des opérations chirurgicales lourdes pratiquées dès le plus jeune âge, qui se traduisent par une véritable mutilation des organes génitaux et qui entraînent, outre les dégâts esthétiques et les humiliations inhérentes aux traitements post-opératoires, la suppression de tout plaisir sexuel. Les mutilations génitales intersexes sont considérées comme des pratiques néfastes au même titre que les mutilations génitales féminines.

Les personnes intersexes (ainsi que les parents de mineur·e·s intersexes) ont le droit à un consentement éclairé. Cela implique que la/le médecin soit tenu·e de présenter clairement tous les risques d'une conduite thérapeutique. En particulier, iel doit fournir l'information la plus complète, la plus neutre et la plus éclairée possible sur le caractère irréversible d'une intervention chirurgicale, ainsi que sur les éventuels traitements médicaux consécutifs.

Lorsqu'il n'y a pas de risque pour la vie de l'enfant intersexe, aucune intervention médicale ne doit être pratiquée.

Le droit d'asile pour les personnes transgenres et intersexes dont la vie, la santé et/ou l'intégrité physique seraient menacées en cas de renvoi dans leur pays d'origine.

Les médias et autres agences doivent préserver le droit des personnes transgenres et intersexes à la vie privée, à la dignité, ainsi qu'à la représentation exacte et éthique, sans présumer de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

4. Nos principes

1. La démocratie partout et tout le temps
2. L'indépendance totale vis-à-vis de l'État, des partis, des cultes (mais nous respectons toutes les opinions non totalitaires et non prosélytes)
3. Le droit à la différence : pas d'injonction contraignante, normative ou excluante au sein de notre communauté !
4. L'unité d'action entre associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, inter* et autres), MOGAI (Marginalized Orientations, Gender Identities and Intersex) et féministes
5. Le refus de la violence physique et verbale
6. La dénonciation publique des actes et des propos sexistes, transphobes et intersexophobes, homophobes, racistes, antisémites, xénophobes, âgistes, validistes,... d'où qu'ils émanent
7. La visibilité, la transparence, la clarté dans nos objectifs
8. Une structure horizontale et collective de prise de décisions

5. Nos moyens

5.1 Accueil et soutien des personnes transgenres et intersexes

- Permanences de l'association : à Bruxelles (RainbowHouse Brussels) les premiers jeudis du mois de 18h30 à 22h30 ; à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes jeudis du mois de 19h00 à 22h00 ; à Tournai (Relais Picardie Laïque) les troisièmes mardis du mois de 19h00 à 21h30 ; à Verviers (Maison Arc-en-ciel) les troisièmes lundis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Charleroi (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes vendredis du mois de 19h00 à 21h00 ; à Namur (Maison Arc-en-ciel) les quatrièmes mercredis du mois de 18h00 à 21h00
- Groupes de parole : pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage (scindés en deux groupes distincts pour les parent·e·s et pour les partenaires) à Bruxelles (RainbowHouse Brussels) les troisièmes samedis du mois de 13h00 à 16h30 ; pour les personnes trans*/inter* à Liège (Maison Arc-en-ciel) les deuxièmes mardis du mois de 19h30 à 21h00 ; pour les proches à Verviers (Maison Arc-en-ciel) les premiers lundis du mois de 19h00 à 21h00
- Accueils individuels sur rendez-vous à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi et Namur
- Rencontres du groupe non-mixte Inter-Section pour et par les personnes intersexes et les personnes qui s'interrogent sur les variations de leurs caractéristiques sexuelles
- Permanence sociale (sur rendez-vous) pour l'aide aux démarches administratives
- Aide spécifique aux demandeuses/eurs d'asile trans* et inter*

- Santé sexuelle et prévention/réduction des risques liés aux IST/au VIH
- Pôle Jeunesse/Éducation
- Ateliers de féminisation et de masculinisation

5.2. Visibilisation des personnes transgenres et intersexes

- Festival annuel « Tous les genres sont dans la culture »
- Actions auprès des pouvoirs publics
- Manifestations publiques de soutien aux personnes transgenres et intersexes
- Participation à des conférences, colloques, séminaires, réunions, émissions de radio et de télévision, ateliers, débats, manifestations, projections de films, expositions, spectacles, performances, lectures critiques, etc.

5.3 Sensibilisation aux discriminations

- Lutter contre les mécanismes de sexisme, d'hétéro/cis-sexisme et d'hétéro/cis-normativité, à l'origine des discriminations qui s'exercent à l'encontre des minorités tant d'identités de genres que d'orientations sexuelles
- Sensibilisation des pouvoirs publics ; des administrations ; des professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales
- Informations/actions visant à sensibiliser un public le plus large possible
- Ateliers « Drag King » de déconstruction des stéréotypes de genre via l'exploration des masculinités (sur demande pour groupes constitués)

5.4 Travail en réseau

- Avec les associations LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, queer, intersexes), MOGAI, féministes et généralistes
- Avec tou-te-s les acteurs/trices sociaux/ales, en particulier les professionnel-le-s du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias,...
- Avec les administrations et les pouvoirs publics
- Promotion et consolidation du Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge
- Interactions au niveau local, national et international

5.5 Supports d'information/de formation adaptés aux différents publics

- Stands d'informations
- Ateliers grand public de sensibilisation aux transidentités et intersexuations, périodiques et sur demande pour groupes constitués
- Formations pour les professionnel-le-s, périodiques et sur demande pour groupes constitués. Exemples de professionnel-le-s formé-e-s en 2019 : policier-e-s ; délégué-e-s syndicaux/ales ; intervenant-e-s du secteur psycho-médico-social dont hôpitaux, maisons médicales et plannings familiaux ; école ; secteur public
- Supervisions de professionnel-le-s psycho-médico-sociaux/ales
- Animations auprès d'élèves du secondaire supérieur
- Formations étudiantes en hautes écoles et universités

5.6 Monitoring législatif/juridique et lobbying politique

5.7 Groupes de travail (GT) internes et externes

GT internes

GT Législation

La mise en place d'un groupe de travail Législation permet une structuration du monitoring législatif et du lobbying politique, qui figurent parmi les objectifs principaux de l'association.

Ce GT s'appuie sur des réunions/collaborations avec des acteurs/trices militant-e-s, professionnel-le-s, académiques et institutionnel-le-s : Amnesty International, juristes et futur-e-s juristes de l'ULB (Equality Law Clinic), 3 couples LGBTQI+ belges (Arc-en-ciel Wallonie, RainbowHouse Brussels, Cavaria), IEFH, GAMS Belgique,...

Les objectifs du GT Législation se basent sur les principales revendications de Genres Pluriels vis-à-vis du cadre juridique/législatif, ainsi que sur les recommandations européennes et internationales en matière de droits humains (voir p. 5).

Interpellations du monde politique afin de :

- Mettre la sensibilisation aux questions transidentitaires et intersexes et la formation des professionnel-le-s des différents secteurs au cœur des politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations
- Mettre en place un cadre législatif bienveillant pour les personnes intersexes (notamment : interdiction des mutilations génitales)

GT Santé

- Répondre aux besoins de santé spécifiques des personnes transgenres et intersexes sans psychiatrisation ni pathologisation
- Établir une liste de professionnel-le-s qui accueillent ou qui accepteraient d'accueillir des personnes transgenres et intersexes
- Sensibiliser et établir des partenariats avec tou-te-s les intervenant-e-s non seulement du secteur psycho-médico-social, mais aussi des administrations et de l'emploi, afin d'améliorer l'accueil, la prise en charge et le suivi des personnes transidentitaires et intersexes
- Coordonner le Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge
- Accueillir les étudiant-e-s dont le sujet de TFE/mémoire/thèse/stage porte sur les transidentités ou les intersexuations

GT Inter*

- Rencontres mensuelles
- Constituer une base de connaissances sur les intersexuations et les variations des caractéristiques sexuelles
- Former des partenariats et collaborations avec les autres organisations de personnes intersexes et de défense des droits humains
- Organiser des ateliers, des projections de film, des formations,...
- Liste de diffusion entre les membres : inter@genrespluriels.be
- Site web : <http://inter-section.be>

GT Médias

- Observation et vigilance médiatique, réactions à la production médiatique, accueil et sensibilisation des journalistes, réponses à leurs demandes d'informations/d'interviews/de témoignages
- Élaboration de supports de communication

GT Formation

- Définition des objectifs opérationnels et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisations aux transidentités et aux intersexuations, formations pour les professionnel-le-s, brochures d'information, animations spécifiques pour le public jeune, etc.
- Former de futur-e-s formateurs/trices à donner des animations et des formations de Genres Pluriels, afin d'être en mesure de répondre à la demande sans cesse croissante.
- Élaborer une réflexion et un apprentissage pour les volontaires désirant accueillir en première ligne lors de nos permanences mensuelles ainsi que pendant nos groupe de parole.

Pôle Jeunesse/Éducation

- Développement d'un réseau regroupant les acteurs/trices de terrain, les jeunes personnes transgenres et intersexes, les associations LGBTQI+, les écoles et universités, les pouvoirs publics
- Obtention du label « EVRAS Jeunesse » en 2017

GT externes

- [Réseau psycho-médico-social trans*/inter* belge](#)
- Projets axés sur la santé sexuelle, dont le Comité de pilotage et d'appui méthodologique (CPAM) de l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le « Plan LGBTQI+ » en partenariat avec la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, Go To Gynéco, Ex Æquo, l'Observatoire du Sida et des Sexualités et le Plan F
- GT Trans*/Police fédérale ; GT Genres Pluriels/IEFH
- « All Genders Welcome » : formations aux transidentités et aux intersexuations, intersectionnelles avec les questions de migrations, dans les services communaux, en partenariat avec la RainbowHouse Brussels, qui dispense la partie sur les préférences sexuelles

5.8 Accueil d'étudiant-e-s (projets, mémoires, TFE) et de stagiaires

5.9 Participation à des recherches théoriques, cliniques et de terrain

- Importance du public cible
- Impacts sociopolitiques (féministes, anthropologiques, linguistiques, politiques, culturels,...)
- Interroger les stéréotypes de genre/mécanismes de construction sexuée des genres sociaux
- Interroger les rapports sociopolitiques binaires qui marquent les relations de pouvoir et de domination entre le genre « homme » et le genre « femme »
- Interroger les croyances à l'existence de 2 et seulement 2 genres normés et normatifs « homme » et « femme »
- Examiner l'impact sociopolitique de la vision du continuum des genres
- Analyse critique des discours et pratiques dans le champ psycho-médico-social
- Analyse critique de la biologie et de son enseignement
- Supervision de recherches universitaires

5.10 Site Internet, forum, réseaux sociaux

6. Nos partenaires

6.1 Partenaires logistiques

RainbowHouse Brussels

Rue du Marché au charbon, 42 – 1000 Bruxelles
Site web : <http://www.rainbowhouse.be>

La RainbowHouse est la coupole de différentes associations LGBTQI+ de la Région de Bruxelles-Capitale.

Elle dispose :

- d'un point d'information/café, où chacun-e peut obtenir des infos concernant la communauté LGBTQI+
- de locaux ainsi que d'une salle polyvalente offrant un espace pour se réunir ou organiser diverses activités socioculturelles
- d'un service d'accueil pouvant orienter les personnes vers d'autres structures offrant une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale

Maison Arc-en-ciel de Liège

Rue Hors Château, 7 – 4000 Liège
Site web : <http://macliege.be/>

Maison Arc-en-ciel de Verviers

Rue Xhavée, 21 – 4800 Verviers
Site web : <http://www.ensembleautrement.be/>

Picardie Laïque (Relais Centre d'Action Laïque)

Rue de Barges, 33-36 – 7500 Tournai
Site web : <https://www.picardie-laique.be>

Maison Arc-en-ciel de Charleroi

Rue de Marcinelle, 50 – 6000 Charleroi
Site web : <https://www.facebook.com/Maison-Arc-en-Ciel-de-Charleroi-1031547036945997/>

Centre d'Action Laïque de Charleroi

Maison de la Laïcité, Rue de France, 31 – 6000 Charleroi
Site web : <http://www.cal-charleroi.be/>

Maison Arc-en-ciel de Namur

Rue Eugène Hambursin, 13 – 5000 Namur
Site web : <http://www.cgl.n.be/>

6.2 Partenaires institutionnels

- Région de Bruxelles-Capitale
- Région wallonne
- Commission communautaire française
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- Ville de Bruxelles

6.3 Partenaires militants, associatifs, professionnels, académiques

- Alter Visio
<http://www.alter-visio.be/>
- Amnesty International Coordination LGBT
http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui_sommes_nous/organisation/reseaux/commission_lgbt
- Arc-en-ciel Wallonie (fédération wallonne des associations LGBT)
<http://www.arcenciel-wallonie>
- Association Nationale Transgenre (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://http://www.ant-france.eu/ta2-accueil.htm>
- Belgian Pride
<http://www.thepride.be>
- Centre Académique de Médecine Générale
<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/camg>
- Çavaria (couple holebi néerlandophone)
<http://www.cavaria.be>
- C.H.E.F.F (Cercles Homosexuels Estudiantins Francophones fédérés)
<http://www.lescheff.be>
- Collectif Trans des Hauts de France
- Etopia – Centre d'animation et de recherche en écologie politique
<http://www.etopia.be>
- Ex Æquo (asbl de promotion de la santé et de prévention des IST)
<http://www.exaequo.be>
- Fat Positivity Belgium
<https://www.facebook.com/fatpositivitybelgium>
- Fédération laïque des centres de planning familial (FLCPF)
<http://www.planningfamilial.net>
- Fédération des centres pluralistes de planning familial (FCPPF)
<http://www.fcppf.be/>
- Feministische Actiebende (FAB)
<http://www.feminisme.be/fab>
- Garance asbl
<http://www.garance.be>
- Genres d'à côté
<http://www.gdac.org>
- International Lesbian and Gay Association (ILGA)
<http://ilga.org>
- Intersex & Transgender Luxembourg
<http://itgl.lu/>
- L'autre "lieu" (recherche – action sur la psychiatrie et les alternatives)
<http://www.autrelieu.be>
- Ligue des droits de l'enfant
<https://www.liguedroitsenfant.be/>
- Ligue des droits humains
<http://www.liguedh.be/>
- Luca Greco (chercheur à la Sorbonne)
- Maison des femmes de Schaerbeek
<http://lamaisondesfemmes.blogspot.com/>
- Merhaba
<http://www.merhaba.be>
- Modus Vivendi
<http://www.modusvivendi-be.org/>
- ODT (Observatoire des Transidentités)
<http://www.observatoire-des-transidentites.com/>
- Organisation internationale des Intersexes (OII)
<http://www.oifrancophonie.org/>

- OUTrans (association française de soutien aux personnes transgenres)
<http://www.outrans.org>
- OII Europe (Organisation Intersex International Europe)
<https://oiieurope.org/>
- Observatoire du Sida et des Sexualités de l'Université Saint-Louis
<http://observatoire-sidasexualites.be/>
- O'YES
<https://www.o-yes.be/>
- Plateforme de prévention SIDA
<http://www.preventionsida.org/>
- Polyamour.be
<http://www.polyamour.be/>
- Queerilla
<http://www.queerilla.be>
- Radio Panik
<http://www.radiopanik.org/>
- Sida Sol
<http://www.sidasol.be/>
- Société Scientifique de Médecine Générale
<https://www.ssmg.be/>
- Tels Quels
<https://telsquels.be/>
- Transgender Europe (TGEU)
<http://tgeu.net>
- Université Catholique de Louvain (UCL)
<https://uclouvain.be/fr/index.html>
- ULB
<http://www.ulb.ac.be/>
- ULiège
https://www.uliege.be/cms/c_8699436/fr/portail-uliege
- Umons
<https://web.umons.ac.be/fr/>
- Vie féminine
<http://www.viefeminine.be>

Compte-rendu des projets et activités 2019

1. Projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres »

1.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique et détaillé, disponible sur demande.

1.1.1 Brève description

Le projet « Trans* j'avance pour une diversité des genres » 2019 s'est déroulé du 01/01/2019 au 31/12/2019 avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française.

Ce projet comprenait des formations de base et complémentaires thématiques pour les professionnel-le-s ainsi que des ateliers d'information pour le grand public, récurrents et sur demande pour groupes constitués ; la sensibilisation d'étudiant-e-s directement dans leurs classes, l'accueil de stagiaires au sein de l'association et la supervision de TFE/travaux/mémoires d'étudiant-e-s ; la consolidation de groupes de travail et de réseaux juridiques et administratifs ; la distribution de supports d'information.

1.1.2 Publics cibles

- Les personnes transgenres et intersexes
- Les professionnel-le-s des différents secteurs : spécifiquement, le secteur psycho-médico-social, les administrations, l'emploi/insertion socioprofessionnelle, la jeunesse/éducation, le champ juridique/législatif/institutionnel
- Le grand public
- Les étudiant-e-s

1.1.3 Objectifs

- Sensibiliser/informer/former les différents publics
- Influencer les politiques de lutte contre les discriminations
- Changer la législation
- Changer les mentalités

1.2 Compte-rendu des activités

1.2.1 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles récurrentes et sur demande pour groupes constitués

Formations d'une journée (périodicité : environ tous les deux mois) assurées à la RainbowHouse de Bruxelles et dans différentes villes de Wallonie : Charleroi, Liège, Mons, Namur, Tournai et Verviers.

Sur demande pour groupes constitués (formules de 45 minutes à 1 journée).

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, par un [article](#) sur le site web de l'association et par Facebook.

Il est à pointer nos **formations auprès des centres locaux de promotion de la santé (CLPS) en Wallonie** afin de **sensibiliser les professionnel-le-s des plannings familiaux** au niveau de la structuration des animations EVRAS.

Ainsi qu'une demande du **CRESAM** dans le but de **sensibiliser les communes wallonnes** aux aspects des apprentissages de base.

En 2019, 280 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels dans le cadre des formations récurrentes ou sur demande pour groupes constitués.

Formations professionnelles complémentaires thématiques

Suite à la formation professionnelle de base, des demandes plus spécifiques nous sont de plus en plus fréquemment adressées.

L'élaboration de formations complémentaires à thèmes (Accueil, Traitements hormonaux, Emploi, Droit et législation, Jeunes et enseignement) est en cours.

Ces formations accueilleront un-e intervenant-e spécialisé-e dans le domaine concerné. Cela permettra de multiplier également les possibilités de connections de réseaux. Des contacts prometteurs ont été établis en 2019.

La formation complémentaire « **Transidentités et Animations en Plannings Familiaux** » a été créée en 2019.

En 2019, 32 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels dans le cadre de la formation complémentaire « Transidentités et Animations an Plannings Familiaux ».

Formations auprès de la Police locale de la Région de Bruxelles-Capitale

En collaboration avec Unia et la RainbowHouse de Bruxelles, Genres Pluriels se charge des aspects transgenres et intersexes. C'est une [formation](#) barémique d'une journée entière, sur base volontaire, des 6 zones de Police de Bruxelles-Capitale. Nous avons pu, en 2019, former les 2 groupes linguistiques FR et NL.

En 2019, 34 policier-e-s FR et 17 policier-e-s NL ont été formé-e-s par Genres Pluriels dans le cadre des formations Police locale.

Formations « All Genders Welcome »

Ces formations du personnel communal étaient organisées dans le cadre de la campagne [« All Genders Welcome »](#) 2019, un projet de la RainbowHouse Brussels et de la Région de Bruxelles-Capitale.

En 2019, 150 professionnel-le-s ont été formé-e-s par Genres Pluriels dans le cadre des formations « All Genders Welcome ».

Séances d'information grand public – atelier « Trans* pour les nulLEs » et sensibilisations

Ateliers d'une durée de 3 heures (périodicité : environ tous les deux mois) assurés à la RainbowHouse de Bruxelles et dans différentes villes de Wallonie : Charleroi, Liège et Verviers.

Sur demande pour groupes constitués.

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, par une [rubrique](#) sur le site web de l'association et par Facebook.

En 2019, 398 personnes ont été informées et sensibilisées par Genres Pluriels.

1.2.2 Séances de sensibilisation d'étudiant-e-s et prise en charge des stages et TFE/travaux/mémoires d'étudiant-e-s

Sensibilisations dans des écoles (du secondaire supérieur jusqu'aux études supérieures et universitaires).

Accueil d'étudiant-e-s et de stagiaires.

178 étudiant-e-s ont été sensibilisé-e-s/informé-e-s directement dans leurs classes.

Il y a eu 17 supervisions pour un mémoire, TFE ou travail de classe.

5 stagiaires ont été accueilli-e-s au sein de l'association.

**NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANT-E-S FORMÉ-E-S À GENRES PLURIELS +
SENSIBILISÉ-E-S/INFORMÉ-E-S DIRECTEMENT DANS LEURS CLASSES
EN 2019 : 200**

1.2.3 Représentation de Genres Pluriels à divers événements publics et réunions importantes

Pour le détail, voir le rapport d'activités du projet, pp. 9-13

795 personnes ont été sensibilisées en 2019.

**CONCLUSION GÉNÉRALE DES SENSIBILISATIONS/INFORMATIONS/FORMATIONS
1906 personnes ont été sensibilisées/informées/formées en 2019.**

1.2.4 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Législation

Objectifs et actions du GT

Voir pp. 9-10

- **Le focus à partir de 2019 : mettre en place un cadre législatif bienveillant pour les personnes intersexes** (ex : interdiction des mutilations génitales) par la [proposition de Résolution intersexe](#).
- Poursuivre l'amélioration du cadre législatif concernant la Loi trans* de 2017 suite à l'[Arrêt de la Cour Constitutionnelle du 19 juin 2019](#) obligeant le gouvernement belge à revoir la Loi trans* de 2017 sur base de l'autodétermination pour les points concernant la « débinarisation » de l'enregistrement de sexe et la suppression de l'irrévocabilité.

Réalisations 2019

- Suivi de la nouvelle loi Trans* de 2017 : interpellation du monde politique et judiciaire face aux problèmes rencontrés d'actions non légitimes menées par certain-e-s Procureur-e-s du Roi.
- Rencontres avec les pouvoirs publics
- Mise en avant de la proposition de Résolution intersexe (voir p. 25)

GT interne Formation

Objectifs et actions du GT

Voir p. 10

2. Projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s »

2.1 Présentation du projet

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique et détaillé, disponible sur demande.

2.1.1 Brève description

Le projet « Santé Trans*/Inter* spécifiques : accessibles à tou·te·s » 2019 s'est déroulé du 01/01/2019 au 31/12/2019 avec le soutien de la Commission communautaire française.

Ce projet comprenait l'accueil individuel des personnes transgenres/intersexes et de leur entourage, des permanences et des groupes de soutien ; des formations de base et complémentaires thématiques pour les (futur·e·s) professionnel·le·s, récurrentes et sur demande pour groupes constitués ; des actions et des collaborations dans le domaine de la santé sexuelle/prévention du VIH et des IST ; la consolidation de réseaux psycho-médico-sociaux, juridiques et administratifs ; la distribution de supports d'information.

2.1.2 Publics cibles

- Les personnes transgenres et intersexes
- Les professionnel·le·s des différents secteurs : spécifiquement, le secteur psycho-médico-social
- Les étudiant·e·s du secteur psycho-médico-social

2.1.3 Objectifs

- Accueillir et soutenir les personnes transgenres/intersexes et leur entourage
- Sensibiliser/informer/former les différents publics
- Influencer les politiques de santé et de lutte contre les discriminations
- Changer les mentalités

2.2 Compte-rendu des activités

2.2.1 Accueil des personnes transgenres/intersexes et de leur entourage

Permanences mensuelles à Bruxelles, Liège, Tournai, Verviers, Charleroi et Namur

En 2019, il y a eu 55 permanences adultes et 19 permanences jeunes.

Groupes de parole pour les personnes trans*/inter* et pour l'entourage

En 2019, il y a eu 15 groupes de parole pour les personnes trans*/inter*, 6 groupes de parole pour les parents et 4 groupes de parole pour les partenaires.

Soutien individuel

En 2019, il y a eu au total 849 demandes d'entretien individuel pour 622 présences.

Répartition de la provenance des personnes par régions

- Région de Bruxelles-Capitale : 456 personnes
- Région wallonne : 386 personnes
- Région flamande : 5 personnes
- Étranger : 2 personnes

2.2.2 Sensibilisation, information, formation

Formations professionnelles récurrentes et sur demande pour groupes constitués

Formations d'une journée assurées à la RainbowHouse de Bruxelles et dans différentes villes de Wallonie : Tournai, Charleroi, Namur, Mons, Liège et Verviers.

Sur demande pour groupes constitués (formules de 45 minutes à 1 journée) **pour les aspects spécifiquement psycho-médico-sociaux.**

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, par un [article](#) sur le site Web de l'association et par Facebook.

Il est à pointer nos **formations auprès du Centre Elisa** à Bruxelles et des **Facultés de Médecine de l'UCL et de l'ULB.**

Ainsi qu'une demande de la **Société Scientifique de Médecine Générale** à venir présenter les thématiques transidentitaires.

En 2019, 329 professionnel-le-s ont été formés par Genres Pluriels dans le cadre des formations récurrentes et sur demande pour groupes constitués.

Formation professionnelle complémentaire thématique « Transidentités et santé sexuelle

En 2019, 25 professionnel-le-s ont été formés par Genres Pluriels dans le cadre de la formation complémentaire thématique « Transidentités et santé sexuelle ».

2.2.3 Santé sexuelle

Tout au long de l'année

Distribution du [Guide de santé sexuelle pour les personnes trans* et leurs amant-e-s. Réduction des risques sexuels liés aux IST/au VIH](#) et promotion du module de formation spécifique « Transidentités et santé sexuelle » à destination des professionnel-le-s des secteurs psycho-médico-sociaux, des personnes concernées et de leurs allié-e-s, donné le 22/11/18, dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » de Genres Pluriels, qui a réuni 21 participant-e-s.

Autres activités

Formation de 2 bénévoles pour le dépistage communautaire TROD (test rapide d'orientation diagnostique) aux permanences mensuelles de Genres Pluriels, et instauration du dépistage TROD aux permanences mensuelles de Genres Pluriels à la RainbowHouse Brussels.

2.2.4 Groupes de travail (GT) et réseaux

GT interne Santé

Objectifs et actions du GT

Voir p. 10

Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge

Symposium du 13/05/19 – nouvel hôpital partenaire du Réseau PMS

Le 13 mai 2019 a eu lieu, à **Jan Palfijn** de Gand, le **symposium « Le Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge – Une alternative à la psychiatisation des transidentités »** qui a consacré l'officialisation de l'entrée du deuxième grand hôpital partenaire du Réseau PMS mis en place par Genres Pluriels.

Interventions

Introduction — Ann Wynant, directrice de l'hôpital

La dépsychiatisation des transidentités dans le monde médical — Max Nisol, psychologue et formateur à Genres Pluriels, et Aurore Dufrasne, psychologue, psychothérapeute et formatrice à Genres Pluriels

Les aspects législatifs — Emilie Verbruggen, avocate au barreau de Bruxelles

Approche des traitements hormonaux — Dr Alessandra Moonens, Planning familial de Boisfort

*Techniques chirurgicales de torsoplasties trans** — Dr Peter Myny, chirurgien plastique et esthétique, Clinique De Baronie (Bruges), Centre médical Maaltebrugge (Gand) et A.Z. Jan Palfijn (Gand)

Communication de Jan Palfijn : [voir le lien vers le communiqué de presse/pers bericht \(NL\)](#)

Le symposium a réuni environ 50 participant·e·s.



AZ JAN PALFIJN GENT

LUNDI 13 MAI 2019
18H - 21H

LE RÉSEAU PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL TRANS* ET INTER* BELGE

UNE ALTERNATIVE
À LA PSYCHIATRISATION DES TRANSIDENTITÉS ET
À LA PATHOLOGISATION DES INTERSEUATIONS

- > 18H INTRODUCTION / Ann Wynant, administratrice et directrice à AZ Jan Palfijn Gand.
- > 18H15 LA DÉPSYCHIATRISATION DES TRANSIDENTITÉS DANS LE MONDE MÉDICAL / Max Nisol, psychologue et formateur à Genres Pluriels, et Aurore Dufrasne, psychologue, psychothérapeute et formatrice à Genres Pluriels.
- > 19H LES ASPECTS LÉGISLATIFS / Mre Emilie Verbruggen, barreau de Bruxelles.
- > 19H30 APPROCHE DES TRAITEMENTS HORMONAUX / Dr Alessandra Moonens.
- > 20H TECHNIQUES CHIRURGICALES DE TORSOPLASTIES TRANS* / Dr Peter Myny, chirurgien plastique et esthétique, Clinique De Baronie (Bruges), Centre médical Maaltebrugge (Gand) et AZ Jan Palfijn (Gand).
- > 20H30 SIGNATURE DE LA CHARTE
- > 20H35 RÉCEPTION

Accréditation demandée

INFOS & RÉSERVATION
Entrée gratuite / réservation souhaitée
CONTACT@GENRESPLURIELS.BE

ADRESSE DU JOUR :
AZ Jan Palfijn
Groot auditorium (1er étage)
Watersportlaan 5 - 9000 Gent

3. Festival « Tous les genres sont dans la culture »



3.1 Présentation

Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique détaillé, disponible sur demande.

La onzième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » a eu lieu à Bruxelles et en Wallonie du 16 au 25 novembre 2019, avec le soutien de la Commission communautaire française, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Ville de Bruxelles.

Le festival « Tous les genres sont dans la culture » vise à sensibiliser un public le plus large possible aux transidentités/intersexuations et à la place, dans la société, des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexes.

3.2 Compte-rendu des activités

Colloque « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »

Bruxelles, Bruxelles Laïque, 16/11/19, 12h00-18h00

Programme

- 12h00-12h45 : accueil avec rafraîchissements et petite restauration offerts
- 12h45-13h00 : mot d'introduction
- 13h00-14h30 : premier cycle de conférences
 - Géraldine Daneau, MRKH.be
 - Londé Ngosso, Genres Pluriels
 - Sylviane Lacroix et Thierry Bosman, [Intersex Belgium](http://IntersexBelgium)
 - Emmanuelle Verhagen et Wouters Vyvey, [Intersekse Vlaanderen](http://IntersekseVlaanderen)
- 14h30-15h00 : pause café
- 15h00-16h00 : projection du film « *Un poil différent-e* » en présence de la réalisatrice Hélène Michel-Béchet
- 16h00-17h30 : deuxième cycle de conférences
 - Françoise Lucas-Griffon, personne intersexe et femme à barbe, créatrice de « *Libres d'être* »
 - Florence Parent, faculté de médecine de l'ULB
 - Françoise Goffinet, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
- 17h30-18h00 : conclusions par Paola Hidalgo Noboa pour Bruxelles Laïque et mot de la fin par Londé Ngosso pour Genres Pluriels

Participation : environ 50 personnes

Soirée d'ouverture

Bruxelles, RainbowHouse, 16/11/19, 20h00-00h00

Participation : environ 80 personnes

Ateliers « Trans* pour les nulLEs »

Namur, Maison Arc-en-ciel, 18/11/19, 18h00-21h30

Participation : 11 personnes

Bruxelles, RainbowHouse, 20/11/19, 18h00-21h30

Participation : 14 personnes

Ciné-débat « *Orchids : my intersex adventure* »

Tournai, Maison de la Laïcité, 19/11/19, 18h00-21h00

Participation : 30 personnes

Charleroi, Maison de la Laïcité, 22/11/19, 18h00-21h00

Participation : 25 personnes

Verviers, Maison de la Laïcité, 25/11/19, 19h00-22h00

Participation : 15 personnes

Formation « Santé sexuelle transspécifique »

Bruxelles, RainbowHouse, 21/11/19, 18h00-21h00

Participation : 11 personnes

Atelier d'initiation à la féminisation vocale

Bruxelles, RainbowHouse, 24/11/19, 13h00-15h00

Participation : 9 personnes

Animation : Clémence Porte, logopède

4. Projet « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »

4.1 Présentation

Les personnes possédant une variation au niveau du sexe phénotypique, chromosomique ou gonadique sont dites 'intersexes'. Ces variations peuvent être observables dès la naissance (structures chromosomique et hormonale, organes génitaux internes et externes), ou devenir apparentes plus tard au cours de la vie (pilosité, masse musculaire, poitrine, stature, etc.). Ces variations sont diverses et variées, et dans l'immense majorité des cas, elles ne mettent pas en cause la bonne santé des personnes intersexes. Elles constituent des variations naturelles du développement sexuel.

Pour autant, les caractéristiques sexuelles des personnes intersexes ne correspondent pas aux normes sociétales, essentiellement binaires, qui régissent l'assignation d'une identité masculine ou féminine.

De cette divergence entre les normes sociétales et les caractéristiques sexuelles des personnes résulte une pression sociale et médicale, qui se traduit dans l'immense majorité des cas par des pratiques normalisatrices néfastes telles des mutilations génitales, des traitements médicaux non consentis, des injonctions de modification de ces caractéristiques et des injonctions de comportement. Ces pratiques normalisatrices sont illicites, pénalement punissables et contraires aux droits fondamentaux ainsi qu'à l'éthique médicale.

Premièrement, les démarches de modification des caractéristiques sexuelles des personnes intersexes se traduisent essentiellement par des interventions physiques de nature médicale, et cela en dépit du fait que les personnes concernées sont, pour l'immense majorité, en bonne santé physique. De telles interventions constituent des atteintes à l'intégrité physique, dès lors qu'elles ne sont pas justifiées par des impératifs de santé et ne font pas l'objet du consentement des personnes.

Deuxièmement, les traitements appliqués aux caractéristiques sexuelles phénotypiques des personnes intersexes sont régulièrement appliqués très précocement, y compris à des nourrissons, bien avant que le consentement éclairé soit envisageable. La littérature médicale témoigne de ces pratiques.

Troisièmement, dans tous les cas où les interventions modificatrices des caractéristiques sexuelles ne répondent à aucune nécessité de santé physique, ces interventions sont justifiées par des spéculations sur les difficultés d'adaptation sociale qu'encourraient, dans le futur, les personnes concernées, en raison d'une assignation sexuelle ou de genre ambiguë. Une telle justification est à l'évidence nulle dès lors qu'elle s'applique à des enfants ne pouvant consentir, et dont l'identité de genre ne s'est pas encore exprimée.

Quatrièmement, l'identité de genre d'une personne est un construit psycho-social relevant de l'auto-détermination de la personne et non pas une donnée biologique/innée. Le sexe d'une personne est une donnée biologique, une donnée médicale à caractère personnel, basée sur l'observation du phénotype, de la structure hormonale ou génétique des caractéristiques sexuelles. Les identités de genre sont nombreuses, multiples, fluides et ne sont donc pas nécessairement congruentes aux sexes. La classification binaire des sexes ne reflète pas adéquatement la réalité et est particulièrement nuisible pour les personnes intersexes.

L'ensemble de ces constats met en évidence une application défailante des principes de la législation belge concernant notamment les droits des patients, qu'un écart par rapport aux normes sociétales ou aux conventions médicales ne saurait en aucun cas justifier.

En tant que membre de l'Organisation Internationale des Intersexes Europe (OII Europe), nous appelons les différents gouvernements à prendre d'urgence les mesures pour adapter la législation belge et encadrer la pratique médicale afin de garantir les droits fondamentaux aux personnes intersexes.

4.2 Groupe de travail (GT) Inter*

Le GT Inter* créé en janvier 2017 est un groupe *non mixte* accessible aux membres de Genres Pluriels. Le groupe GT Inter* peut se définir comme suit :

- Un groupe par et pour des personnes intersexes (qui s'autodéterminent comme telles)
- Un groupe d'échanges et de soutien entre pairs, des personnes concernées et expertes de leur vécu
- Un groupe de réflexion et d'analyse critique sur les pratiques et la théorie autour des variations des caractéristiques sexuelles

Objectifs

- Offrir des permanences, un lieu safe et bienveillant pour les personnes intersexes et pour les personnes qui s'interrogent sur les variations de leurs caractéristiques sexuelles
- Défendre les besoins spécifiques des personnes inter*
- Améliorer la visibilité intersexe dans l'association et en Belgique
- Mutualiser les connaissances et les ressources
- Sensibiliser le grand public et les professionnel-le-s autour des intersexuations

Moyens

- Rencontres mensuelles
- Constituer une base de connaissances sur les intersexuations et les variations des caractéristiques sexuelles
- Former des partenariats et collaborations avec les autres organisations de personnes intersexes et de défense des droits humains
- Organiser des ateliers, des formations, des projections de films, des débats,...
- Liste de diffusion entre les membres : inter@genrespluriels.be
- Site web : <http://inter-section.be>

Le groupe Inter-Section n'offre pas de suivis individuels. Pour les suivis individuels, les personnes sont invitées à contacter support@genrespluriels.be constitué de deux psychologues professionnel-le-s de Genres Pluriels qui sont tenu-e-s par le secret professionnel.

4.3 Soutien aux personnes intersexes et à leur entourage

Accueil individuel et en groupe

Les personnes intersexes, leurs enfants et leurs partenaires ont la possibilité d'être accueillies individuellement ou lors de groupes de parole spécifiques à Bruxelles et à Liège.

Soutien des personnes intersexes réfugiées/demandeuses d'asile

L'association soutient particulièrement certaines personnes à l'étranger discriminées en raison de leurs caractéristiques sexuelles. Les contacts sont établis en collaboration avec Vincent Guillot et Intersex Belgium, sur le groupe Facebook Intersex Belgium et par mail.

<https://www.facebook.com/groups/intersexbelgium>

4.4 Ciné-débats intersexes

Bruxelles, 23/02/19

Projection du film « *Orchids : my intersex adventure* » suivie d'un débat avec Genres Pluriels et Intersex Belgium
Participation : environ 40 personnes

Ciné-débats dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture »

Voir p. 22

4.5 Ateliers de sensibilisation aux intersexuations

Bruxelles, 08/02/19

À destination du Conseil d'administration et de l'équipe de Genres Pluriels.
Participation : environ 15 personnes

Bruxelles, 26/02/19

À la demande du Conseil d'administration et de l'équipe de la RainbowHouse Brussels.
Participation : environ 10 personnes

Bruxelles, 08/07/19

À destination des membres de Genres Pluriels.
Participation : environ 10 personnes

4.6 Colloque « Mon corps [intersexe] m'appartient ! »

Bruxelles, 16/11/19

Organisation d'un colloque répondant aux besoins de mettre en lumière le travail des associations de défense et de soutien des personnes possédant une variation des caractéristiques sexuelles, qui avait pour objet de :

1. Fournir un lieu et un temps de questions-réponses, en vue d'informer toute personne sur les réalités et particularités des discriminations auxquelles les personnes intersexes sont confrontées.
2. Faire se rencontrer des acteurs diversifiés autour de la thématique et des publics, avec l'idée de partager l'expérience des terrains professionnels et la volonté d'améliorer, par-là, l'accueil et l'accompagnement des personnes.
3. Recueillir remarques, observations, critiques, pistes d'analyse et d'actions, propres à améliorer la formation des (futur·e·s) professionnel·le·s, dans une logique de création, de relais et de stimulation des « bonnes pratiques ».
4. Créer et stimuler liens et relations entre participant.e.s, en vue de constituer des réseaux d'appui et de soutien aux personnes comme aux professionnel·le·s qui les accompagnent en secteurs psycho-médico-sociaux, dans les services publics, dans les services aux personnes...

En pratique, plusieurs organisations ont présenté les résultats d'étude sur les discriminations en raison des variations des caractéristiques sexuelles ainsi que leur expertise en matière d'accueil et de soutien de la diversité des sexes.

Des personnes intersexes ont témoigné également de leur expérience tantôt positive tantôt négative. Chaque intervention pourra être suivie d'un moment de questions-réponses.

Dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » (voir aussi p. 21).

4.7 Lobbying politique et échanges associatifs

Mémorandum « Pour une reconnaissance par la Belgique des droits fondamentaux des personnes intersexes »

Le Mémorandum « Pour une reconnaissance par la Belgique des droits fondamentaux des personnes intersexes » est un outil créé à l'initiative de l'Equality Law Clinic de l'ULB en étroite collaboration avec Genres Pluriels.

<http://www.genrespluriels.be/Memorandum-Intersexe>

Proposition de résolution intersexe

Élaborée par le groupe de travail législation trans*/inter* présidé par Genres Pluriels, notamment en collaboration avec [Intersex-Belgium](#), les 3 coupoles LGBTQI+ Rainbowhouse Brussels, Arc-en-Ciel Wallonie et Çavaria, l'[Equality Law Clinic](#) de l'ULB, [StopIGM](#), Vincent Guillot, Dan Christian Ghattas de l'[OII Europe](#), le [GAMS Belgique](#),...

Accompagnée d'un lexique, la proposition de résolution a pour objet d'adapter la législation belge et d'encadrer la pratique médicale afin de garantir les droits fondamentaux aux personnes intersexes. Texte proposé à deux partis politiques :

<https://www.genrespluriels.be/Proposition-de-resolution-intersexe>

Niveau fédéral

Participations aux réunions de résonance concernant les personnes intersexes organisées par la Cellule fédérale Égalité des chances :

- La participation de Genres Pluriels au côté des associations intersexes belges, Intersex-Belgium et [Interseksje Vlaanderen](#) avec les 3 coupoles LGBTQI+, des associations de personnes avec une variation des caractéristiques sexuelles (MRKH, Klinefelter, Turner contact,...), des représentants du monde médical ;
- Présentation du Réseau psycho-médico-social trans*/inter*, des bonnes pratiques en matière d'accueil et des terminologies adéquates respectueuses des personnes intersexes ;
- Explication des besoins spécifiques aux personnes intersexes et leur entourage et la nécessité de protéger les droits fondamentaux et de lutter contre l'exclusion sociale des personnes intersexes ;
- Partage de notre expertise en matière de droits humains et du vécu des personnes intersexes ;
- Dénoncer la pratique médicale mutilante ;
- Relecture d'une brochure sur les personnes intersexes.

Rencontre avec la députée Sarah Schlitz, députée fédérale Ecolo-Groen à la chambre des représentants pour déposer une résolution sur les personnes intersexes (25/01/19)

Participation au [débat avec les partis politiques](#) organisé dans le cadre du Pride Festival 2019, à l'occasion des élections fédérales ; interpellation des politiques sur les droits des personnes intersexes (10/05/19)

Rencontre au Cabinet Peeters (CD&V) sur la résolution intersexue de Genres Pluriels, Intersex Belgium avec les 3 coupoles LGBTQI+ RainbowHouse Brussels, Fédération Arc-en-ciel Wallonie et Çavaria (15/05/19)

Prise de contact avec la CODE (coordination des ONG pour les droits de l'enfant) : <http://www.lacode.be>

Niveau international

Rencontre avec le [NNID](#), organisation néerlandaise de personnes intersexes pour échanger les points de vue, visions et stratégies, « Intersekse Denktank », Utrecht (24/04/19)

Représentation de Genres Pluriels au « [3rd OII Europe Community Event & Conference 2019](#) », Zagreb (25-29/09/19)

Présentation de la situation des personnes intersexes en Belgique dans le cadre du sixième rapport périodique de l'État belge vis-à-vis du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, 127^e session du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies, Genève (12/10/19)

Voir : https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/BEL/INT_CCPR_CSS_BEL_37123_E.pdf

4.8 Expertise

Compagnie « Ah mon Amour ! »

Artistiquement, la [Compagnie « Ah mon Amour ! »](#) construit ses créations autour de la technique clownesque. Les thématiques abordées se tournent vers la réappropriation citoyenne de la question politique et, plus particulièrement, la défense des notions des droits humains, de démocratie, de tolérance et d'équité. En 2019, la Compagnie « Ah mon Amour ! » est venue trouver Genres Pluriels pour son expertise sur les intersexuations en vue de la création d'un spectacle de théâtre en 2020.

Femmes et santé ASBL

Relecture d'une brochure sur les règles en collaboration avec Intersex Belgium, à la demande de [Femmes et santé asbl](#).

Fem & L.A.W.

Demande d'expertise de [Fem & L.A.W.](#) auprès de Genres Pluriels en vue de publier un « Code commenté de droits des femmes ». Il s'agira d'un livre collectif, juridique et engagé, destiné à la fois à donner des clefs aux praticien.ne.s (avocat.e-s, magistrat.e-s,...) pour mieux défendre les femmes et leurs droits, et à pointer diverses failles du droit belge à ce sujet.

4.9 Brochures d'information

Brochure d'information de base « Visibilité intersexue » de Genres Pluriels (voir p. 31)

Distribution de la brochure papier sur base des sources du Collectif Intersexes et Allié-e-s : <https://cia-oiifrance.org>

Brochures de l'OII Europe

Distribution de la brochure papier « *Défendre les droits humains des intersexués* » rédigée par l'OII Europe et ILGA Europe, un guide pour les ONG et les décideurs politiques : <https://oiieurope.org/toolkit-allies-french>

Diffusion de la brochure « *Soutenir son enfant intersexue* », rédigée par IGLYO, l'OII Europe et EPA :

« *Est-ce un garçon ou une fille ? C'est la question que tout le monde pose quand un-e enfant vient au monde. De nombreux parents répondront à la question sans trop d'hésitation. Mais pour un certain nombre d'entre eux, la réponse sera plus complexe.* » : <https://oiieurope.org/soutenir-son-enfant-intersexue>

4.10 Médias

Article dans *Le Soir*, 05/07/19 : <https://plus.lesoir.be/234916/article/2019-07-05/londe-47-ans-mes-caracteristiques-sexuelles-nont-leur-place-que-dans-mon-dossier>

5. Pôle Jeunesse/Éducation

5.1 Présentation

Les jeunes personnes transgenres, notamment en milieu scolaire/universitaire, ont besoin d'un support, d'un accueil spécifique et sécurisant mettant à leur disposition les informations de base pour les guider dans leur vie et leur recherche identitaire et ainsi les aider à une meilleure intégration et reconnaissance, afin d'éviter le décrochage scolaire et d'autres problèmes familiaux et socio-économiques. D'autre part, de l'aide dans leurs démarches administratives auprès de leurs écoles/universités/centres de loisir/clubs/etc. est souvent nécessaire vu la rigidité des systèmes et la faible connaissance des transidentités par les professionnel-le-s du secteur jeunesse.

Les enseignant-e-s, mais aussi les directeurs/trices ou le personnel administratif, doivent être formé-e-s adéquatement sur les identités de genres, afin d'être en mesure de soutenir les élèves et étudiant-e-s ou même simplement de ne pas participer inconsciemment à leur discrimination. La sensibilisation/information/formation doit porter également sur les autres institutions du secteur de la jeunesse : écoles de devoirs, hébergement, activités sportives/artistiques, maisons de jeunes, scoutisme, etc.

Par ailleurs, afin que des informations pertinentes, non pathologisantes et respectueuses des personnes trans* puissent enfin se faire entendre dans les milieux scolaires et académiques, il est indispensable de pouvoir répondre aux demandes des étudiant-e-s en quête de sources pour leurs travaux (TFE, mémoires, exposés, etc.).

Le pôle Jeunesse/Éducation comprend deux axes :

- l'axe « éducation », ayant pour objet d'amener de l'information aux professionnel-le-s du secteur jeunesse et aux étudiant-e-s qui sollicitent Genres Pluriels, ainsi qu'un lobbying auprès des institutions et cabinets politiques afin de réduire au maximum les discriminations envers les personnes transgenres dans ce secteur
- l'axe « jeunes » ayant pour objet le support entre pairs, la solidarité, la socialisation et l'aide entre jeunes trans*

Objectifs

1. Définition des objectifs opérationnels à plus ou moins long terme et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : ateliers de sensibilisation/information spécifiques en hautes écoles et universités, formations pour les professionnel-le-s, brochure d'information, animations spécifiques pour le public jeune, interpellation des cabinets politiques
2. Extension et consolidation du RÉSEAU regroupant les actrices/teurs de terrain, les jeunes trans* iels-mêmes, les associations LGBTQI ou généralistes qui proposent déjà des animations-formations, les écoles/universités, les pouvoirs publics
3. Structuration, gestion, organisation et répartition rationnelle du travail au sein de l'association
4. Formalisation du projet, élaboration d'un dossier afin d'introduire des demandes de subventions publiques

5.2 Réalisations/activités en 2019

Information et collaboration avec des étudiant-e-s

1. Développement des ateliers de sensibilisation/information spécifiques pour les hautes écoles et universités en collaboration avec des étudiant-e-s, et supervision de travaux/TFE/mémoires (voir p. 16)
2. Le travail d'information d'étudiant-e-s du secondaire et du supérieur passe aussi par des entretiens (Skype ou IRL) et/ou des échanges écrits visant à donner des (sources d') infos fiables et non pathologisantes/stigmatisantes, à revoir avec les étudiant-e-s leurs angles d'approche et leur vocabulaire (trop souvent hérités de théories psychiatriques), spécifiquement selon leurs sujets de travail.
3. Intervention à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'UCL, le 16/12/19, pour évaluer des outils pédagogiques créés par des étudiant-e-s :

Dans le cadre d'un cours universitaire de psychologie, des étudiant-e-s étaient amené-e-s à créer, par petits groupes, des outils pédagogiques ayant pour but de communiquer au grand-public des informations scientifiques sur un public déterminé, de façon ludique. Parmi les différents publics, il y avait les personnes transgenres. Genres Pluriels a donc été invitée à évaluer les outils pédagogiques portant sur les transidentités, en tant que spécialiste consultée. L'évaluation menait ensuite à la validation ou non du travail de groupe.

Participation à la plateforme « École pour tou-te-s » à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Enfant

- Réunions de travail
- Élaboration d'une Charte
- [Colloque « Homosexualités & transidentités – Où en est mon école ? »](#)

Activités EVRAS

31/08/19, Charleroi

Fiértés Carolos – stand d'informations sur les transidentités et les intersexuations

05/10/19, Somme-Leuze (domaine d'Heure-Nature)

Stand/quizz d'informations sur les transidentités et les intersexuations pour animateurs/trices scouts pluralistes

23/11/19, Bruxelles

L-Festival – stand d'informations sur les transidentités et les intersexuations

28/11/19, Louvain-la-Neuve

Journée de dépistage des IST par Univers Santé – stand d'informations sur les transidentités et les intersexuations

Relecture de la brochure « *Les règles pour les petit-e-s et les grand-e-s* » de la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (à paraître)

Animations « Ecran large sur tableau noir » (autour du film « Girl »)

« ... une manifestation organisée par le centre culturel Les Grignoux (Liège) qui comprend deux volets essentiels : d'une part une programmation de films à destination du public des écoles et d'autre part une collection de dossiers pédagogiques destinés à accompagner les films de cette programmation. Cette manifestation est relayée par des organismes partenaires (centres culturels et/ou cinémas d'art et essai) dans les principales villes de la Communauté Wallonie/Bruxelles. »

07/01/19, centre PMS libre de Bruxelles 1 et Bruxelles NO

21/02/19, Go ! Atheneum Etterbeek

15/11/19, centre scolaire Saint-Adrien, Val Duchesse

Accueil des jeunes trans*/inter*

Tous les premiers jeudis du mois de 17h30 à 18h30 à la RainbowHouse de **Bruxelles** (avant la permanence mensuelle de l'association). Cette pré-permanence réunit entre 10 et 15 jeunes en moyenne.

À **Liège**, depuis le mois de mars 2019, il y a maintenant une permanence complète réservée aux jeunes tous les quatrièmes jeudis du mois, de 18h00 h à 21h00. Il y a en général environ une dizaine de personnes présentes. Des activités spécifiques sont occasionnellement prévues et celle qui a eu le plus de succès était un vide-dressing.

Les troisièmes mardis du mois à **Tournai** : 7 pré-permanences ont eu lieu en 2019.

Groupe secret sur Facebook

L'idée de départ est la mise en relation de jeunes membres. Certains intérêts ou vécus communs étant plus faciles à discuter entre pairs d'une même tranche d'âge, qu'il est donc aisé de retrouver. Un groupe « jeune » est aussi éventuellement moins intimidant que Genres Pluriels tout entier. Le groupe est secret afin de permettre aux membres qui ne seraient pas « out » d'avoir un espace où partager librement et en toute sécurité.

6. Ateliers et évènements

6.1 Ateliers de féminisation

L'[atelier de féminisation](#) se veut avant tout pratique, mais pas seulement ! Chez Genres Pluriels, nous sommes résolument féministes. Dès lors, nous invitons les participant-e-s à déconstruire les stéréotypes liés à la notion même de féminité, bien souvent fantasmée. À prendre conscience qu'il ne s'agit pas de passer d'un extrême à un autre.

Se féminiser ne signifie pas être obligé-e d'appliquer à la lettre tous les indicateurs considérés comme traditionnellement féminins ; cela signifie avant tout de trouver son propre style, sans verser dans les clichés – sauf évidemment s'il s'agit d'un choix éclairé. Il y a assez de place dans le spectre des genres pour toutes les expressions possibles.

En 2019, il y a eu 6 ateliers pour un total de 28 participantes.

6.2 Ateliers Drag King

L'[atelier Drag King](#) offre un espace de déconstruction des stéréotypes de genres via l'exploration des masculinités, dans le respect des identités et du point de confort de chacun-e.

Il se compose généralement d'une séance de technique maquillage et costume, suivie de jeux de rôles orientés sur l'utilisation du corps. Le déroulement de l'atelier demeure flexible, ouvert aux propositions des participant-e-s. Il inclut parfois une excursion dans l'espace urbain. Il s'agit d'une formule interactive, en évolution permanente.

L'activité a lieu sur demande pour groupes constitués.

En 2019, il y a eu 2 ateliers pour un total de 20 participant-e-s.

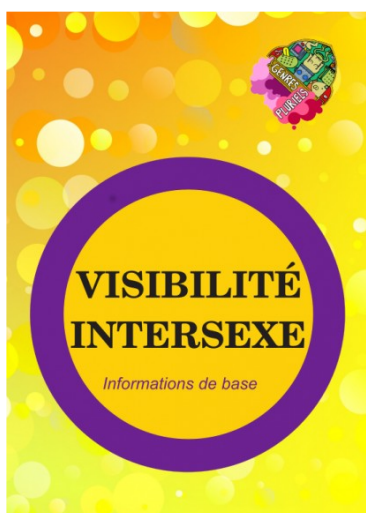


6.3 Première marche trans*

Le 4 mai 2019 a eu lieu la première marche dédiée aux personnes trans*, non-binaires, de genre non-conformes et/ou intersexes à Bruxelles, organisée par le collectif « [Transemble](#) ».

Genres Pluriels a participé à cette marche et prononcé un discours : <https://cargocollective.com/transemble/Speeches-at-the-Trans-March>.

Supports d'information



Visibilité Intersexe – Informations de base

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

5000 exemplaires imprimés au total (31/12/2019)

Brochure d'information générale sur les transidentités

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

6000 exemplaires imprimés au total (31/12/2019)



Guide de santé sexuelle pour personnes trans* et leurs amant-e-s

en [version électronique](#) (document PDF), téléchargeable sur notre site Web

en version papier, gratuite et disponible sur simple demande (les frais postaux étant toutefois susceptibles d'être facturés pour les demandes en grande quantité)

3500 exemplaires imprimés au total (31/12/2019)



Communication

1. Comptes de messagerie

Mail	Description
contact@genrespluriels.be	Pour les questions générales et l'administration
education@genrespluriels.be	Groupe de travail Éducation
feminisation@genrespluriels.be	Atelier de féminisation : renseignements et demandes d'inscription
finances@genrespluriels.be	Groupe de travail Finances
inter@genrespluriels.be	Groupe de travail Inter*
jeunes@genrespluriels.be	Adresse de contact pour les jeunes trans*/inter*
legislation@genrespluriels.be	Groupe de travail Législation
liege@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Liège
masculinisation@genrespluriels.be	Atelier de masculinisation : renseignements et demandes d'inscription
media@genrespluriels.be	Groupe de travail Médias
sante@genrespluriels.be	Groupe de travail Santé et Réseau psycho-médico-social trans* et inter* belge
support@genrespluriels.be	Géré par des psychologues pour les contacts individuels personnalisés en toute confidentialité
tournai@genrespluriels.be	Adresse de contact de Genres Pluriels à Tournai
web@genrespluriels.be	Groupe de travail Web

2. Site Web

Depuis le 1^{er} décembre 2007, Domaine public (domainepublic.net) héberge le site web de genrespluriels.be. Celui-ci utilise des outils libres gratuits et open source tels que le système de publication partagée SPIP (spip.net) couplé à une base de données MySQL (mysql.org).

Tout le site est publié en mode texte html compatible avec tous les navigateurs internet. Il est accessible à la majorité des personnes disposant d'une connexion internet lente. Un chemin indique à tout moment l'endroit où l'on se trouve dans l'arborescence du site. Il est doté d'un moteur de recherche. Il reflète aussi les activités de Genres Pluriels.

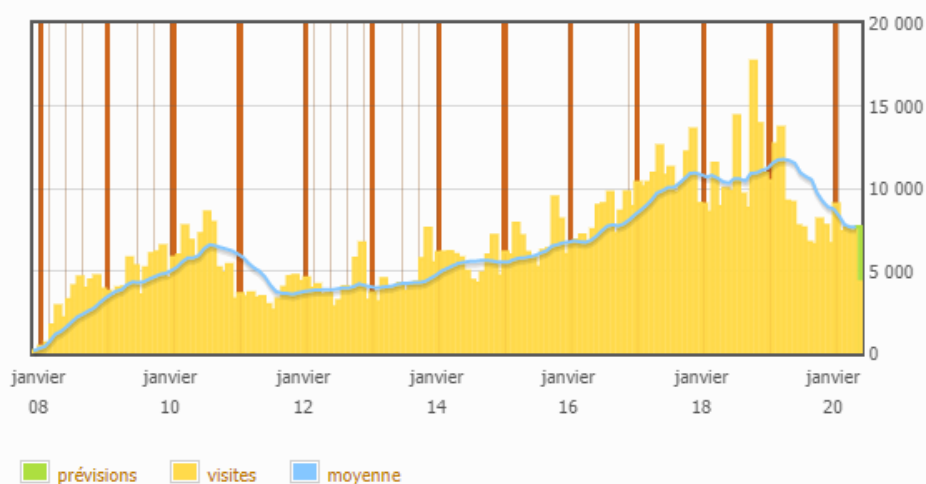
Le site web www.genrespluriels.be maintient une bonne fréquentation avec un pic des visites durant le mois de novembre autour du festival « Tous les genres sont dans la culture ».

834 articles publiés. Le site est visité en moyenne par **254** personnes par jour. **En 2019, 106.379 internautes ont visité le site.**

Spip permet de suivre l'évolution des visites sur le site de façon détaillée.

Nombre de visites par mois

csv | 149 mois | Tableaux | Graphiques



Le site étant en constante évolution, Genres Pluriels a souhaité informer le maximum de personnes des changements intervenus. Nous avons donc créé une **lettre d'information** à laquelle tout internaute peut s'abonner en indiquant son adresse mail sur la page d'accueil du site. Elle reprend les nouveaux articles publiés depuis deux semaines ainsi que les activités à venir. Des envois sont effectués via le site de Genres Pluriels à raison d'un envoi toutes les deux semaines environ. **351 personnes** sont actuellement abonnées à la lettre d'information de Genres Pluriels.

3. Facebook

Page Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'une page Facebook vitrine des activités de l'association :

<https://www.facebook.com/genres.pluriels/>

Au 31/12/2019, **4.338** personnes aiment la page de Genres Pluriels.

Au 31/12/2019, **4.407** personnes suivent la page de Genres Pluriels.

Groupe Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose d'un groupe fermé Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/genres.pluriels>

Ce groupe favorise les échanges dans un espace protégé et respectueux des personnes trans*, aux genres fluides et intersexes.

Au 31/12/2019, **816** personnes faisaient partie du groupe Facebook.

Groupe Jeunes de Genres Pluriels

Genres Pluriels dispose également d'un groupe Facebook fermé et caché destiné aux échanges entre les jeunes trans* et inter* dans un espace protégé et respectueux.

4. Genres Pluriels dans les médias

La Libre Belgique, 27/02/19, « *Faut-il interdire les opérations des enfants intersexes ?* »

Santé Conjugée n° 86, mars 2019 : « *Les personnes transgenres et intersexes* »

Bruxelles Santé n° 93, mars 2019 : « *Je suis complètement normal, complètement banal* »

Alter Échos n° 473, 08/04/19 : « *Diversité des genres : mieux comprendre pour mieux accueillir* »

Dhnet, 17/05/19 : « *Charleroi : Genres Pluriels soutient les personnes transgenres* »

Le Soir, 07/06/19 : « *Stop à la putophobie, à la transphobie et à l'interphobie* »

Le Soir, 19/06/19 : « *Bientôt une troisième case 'X' sur les documents d'identité ?* »

RTBF.be, 19/06/19 : « *La Cour constitutionnelle juge la loi transgenre partiellement discriminatoire* »

Le Soir, 05/07/19 : « *Mes caractéristiques sexuelles n'ont leur place que dans mon dossier médical* »

RTBF, journal télévisé, 25/08/19 : <https://www.genrespluriels.be/Genres-Pluriels-au-JT-de-la-RTBF-contre-les-discriminations-medicales-aux>

Finances

Compte de résultat au 31 décembre 2019 (résumé)

	2019	2018
CHARGES	127.754,48	81.983,28
60 ACHATS	280,72	185,63
61 SERVICES ET BIENS DIVERS	28.001,71	28.301,96
62 REMUNERATIONS ET PENSIONS	98.607,09	56.711,68
63 AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR	409,31	0,00
63 PROVISIONS	0,00	-4.000,00
64 AUTRES CHARGES EXPLOITATION	0,00	0,00
65 CHARGES FINANCIERES DIVERSES	455,65	784,01
66 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
	2019	2018
PRODUITS	123.559,37	115.222,96
70 VENTES / RECETTES PROPRES	24.982,55	24.952,06
71 FACTURATION D'AUTRES EXERCICES	0,00	0,00
730 COTISATIONS DES MEMBRES	1.352,00	1.435,00
732 DONS	16.497,11	18.040,00
736 AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL	0,00	0,00
737 SUBSIDES	80.502,71	68.015,69
74 AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	0,00	0,00
75 PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	225,00	2.780,21
	2019	2018
RÉSULTAT AVANT AFFECTATION	-4.195,11	33.239,68
69 AFFECTATIONS AUX FONDS	0,00	10.000,00
Bénéfices cumulés de l'exercice précédent	30.715,50	
RÉSULTAT APRÈS AFFECTATION	26.520,39	23.239,68

Budgetisation prévisionnelle 2020 (résumé)

RECETTES

Recettes propres	25.000,00 €
Formations, ateliers, conférences,...	12.000,00 €
Entretiens individuels	6.000,00 €
Dons	5.000,00 €
Cotisations des membres	1.500,00 €
Entrées, PAF libres	200,00 €
Vente de boissons, nourriture	200,00 €
Ventes diverses	100,00 €
Subventions	118.203,95 €
Région de Bruxelles-Capitale	20.689,53 €
Région wallonne	22.000,00 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	30.880,15 €
Commission communautaire française	28.500,00 €
Ville de Bruxelles	4.134,27 €
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes	12.000,00 €
Financements privés	596,69 €
Lush	596,69 €
TOTAL DES RECETTES	143.800,64 €

DÉPENSES

Frais de personnel	107.470,44 €
Frais de promotion, publication, communication	7.900,00 €
Frais de déplacement, hébergement, réception	5.100,00 €
Frais de rétribution de tiers	4.950,00 €
Frais administratifs	4.633,58 €
Frais de location	4.180,00 €
Charges financières et amortissements	959,31 €
TOTAL DES DÉPENSES	135.193,33 €
RÉSULTAT	8.607,31 €
<i>Bénéfices cumulés à reporter</i>	<i>26.520,39 €</i>
<i>Fonds affectés pour passif social</i>	<i>10.000,00 €</i>
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2020	25.127,70 €

Avec le soutien de...

be equal
be.brussels 

